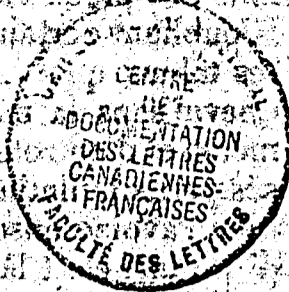


074
A 694

L'ARGUS,

JOURNAL ÉLECTORIQUE.



Resurrexi, sicut dixi.

VOL. II.]

MONTREAL, 3 AOUT, 1827.

[No. 4.

IMPRIME ET PUBLIE

PAR

JUDGER DUVERNAY,

No. 5, Rue St. Jean-Baptiste,

*Esquisse du Discours prononcé sur le husting,
à St. Eustache, par N. E. L. Dumont,
Lundi dernier à l'ouverture du poll.*

“ Mes chers amis, en 1800, j'eus le dessein de me présenter ; il me prit fantaisie d'être membre de la Chambre ; je voulais me faire élire ici, mais vous ne l'avez pas voulu, de sorte que, mes amis, je perdis mon élection ; je restai tranquille bien longtemps, jusqu'en 1810. Dans ce tems là il me prit encore fantaisie de me présenter ; je vous offris mes services ! mais j'eus des envieux ; on ne voulait pas de moi ; je ne valais rien, je n'étais bon qu'à dormir ; il ne fallait pas du gros Dumont, il fallait des gens de Québec ; pas de Dumont, disait la clique car vous savez, mes amis, qu'il y a toujours eu de la clique, cette clique qui trouble tout encore aujourd'hui, il faut des gens de Québec ; il n'y avait que ces gros messieurs de Québec qui étaient capables ; moi je n'étais pas capable ; je ne valais rien ; je n'étais bon qu'à dormir ; je n'ai pourtant pas toujours dormi, comme vous savez, mes amis ! Dumont, le gros Dumont s'est réveillé quelque fois ? Ah ! oui, mes amis, je n'ai pas toujours dormi, c'est faux, je me suis bien réveillé, et vous le savez tous. Mais Dumont avait encore un autre défaut, le pauvre diable était Seigneur ! Voilà un grand mal d'être Seigneur ; ce n'était pas ma faute ; mais, avez-vous jamais vu ? Parce que j'étais Seigneur, il ne fallait pas de moi ; j'étais bon à rien, ah non, mes amis, Dumont est Seigneur, il ne faut pas de lui ; il faut des gens de Québec.

Les Papineau, la Vigerie, jusqu'à ce Labrie que vous voyez là, et bien d'autres, enfin toute la clique respient partout, criaient dans toutes les rues : Point de Dumont, point de Seigneurs, ces gens là ne sont bons à rien, et Dumont aussi, il faut des gens de Québec, pas d'autres ? Il n'y a que les gens de Québec de capables. Enfin mes amis, par les beaux discours des Papineau, des Viger, et de tous ces gens là, et toute la clique a tant fait que je n'ai pas été élu, j'ai perdu mon élection. C'a été Mr. Bellet qui l'a été à ma place. Ah ! oui, il a été élu, mais comment ? Vous ne le savez pas ; eh ! bien je vais vous le dire :—Labrie avait besoin d'argent, le petit docteur était gêné dans ses affaires ; il fait marché avec Mr. Bellet, et lui dit : J'ai extrêmement besoin d'argent, je suis pressé par mes créanciers dans ce moment ici ; tenez, si vous voulez me prêter 4000f., vous entendez bien mes amis ? Je vous réponds de votre élection, je travaillerai pour vous, et je vous assure que Dumont ne sera pas élu, il a fait tout ce qu'il a pu, et il a réussi ; j'ai perdu mon élection, et la clique a encore gagné, cette clique, vous savez, qui nous tourmente encore aujourd'hui. Mais qui a le plus gagné à cette élection ? Ce n'est pas vous autres, c'est Labrie ; il a eu les 4000f., et il les a empochés, ah ! ah ! il les méritait bien pour la peine qu'il s'était donnée ! Dan, pour de l'argent, il peut tout faire.”

Ici Mr. Dumont s'adresse à son fils qui était à ses côtés, et lui demande si c'était tout, ou s'il fallait dire quelque autre chose, car son fils tenait entre les mains

quelques feuilles de papier sur lesquelles semblait être écrit ce beau discours ; je regrette de ne pas les avoir, afin de ne rien altérer de la beauté de ce chef-d'œuvre ; mais ne les ayant pas je ne puis en offrir qu'un faible extrait. Mr. D. fils répond à son père : “ encore.” et il lui souffle. Alors l'orateur reprend : “ mes chers amis, écoutez moi bien : je vais vous donner un conseil que vous devez suivre : on vous dit qu'il ne faut point de Seigneurs pour représentans, et par conséquent point de Dumont ; et moi je vous dis : que ce sont des Seigneurs qu'il vous faut, et non des Avocats, des Docteurs, des Notaires, &c. . . . en un mot point de gens de profession. Car tous ces messieurs là ne pensent qu'à eux ; ils n'aiment que l'argent ; ils négligent vos intérêts quand il s'agit d'augmenter leur bourse à vos dépens. Vous devez élire des gens qui ont les mêmes intérêts que vous, qu'ils soient riches ou pauvres, pourvu qu'ils ne soient pas des gens de profession. Ce sont surtout de grands propriétaires, des seigneurs que vous devez prendre. Les seigneurs ne vous feront jamais taxer ; ils s'opposeront toujours à ce qu'on vous impose des taxes ; et cela est bien clair, car s'il y avait des taxes sur vos terres, elles se vendraient moins cher, et les seigneurs auroient moins de lods et ventes ; ainsi vous voyez que les seigneurs ne vous feront jamais taxer ; Parce qu'ils aiment mieux avoir plus de lods et ventes et croyez-moi, c'est un seigneur comme moi qu'il vous faut.”

Ici Mr. D. s'arrête et demande à son fils s'il a fini ; celui-ci lui répond : “ non, il faut parler des finances,” Mr. D. continue, “ ah ! mes amis, à propos, je vais vous dire un mot des finances, vous savez que depuis longtemps il y a bien du trein entre la chambre et le gouverneur, au sujet des argens. Les Papineau, les Viger et la majorité de la chambre prétendent que la chambre a droit de régler la liste civile par item. Je suis prêt à voter de cette manière là, mais pourvu que la liste civile soit permanente, c. a. d. durant la vie du Roi. Il est bien vrai qu'en 1820, j'avois dit que la chambre avait droit de régler la dépense civile annuellement, mais dans ce tems là je croyais avoir raison ; les Papineau les Viger, faisoient de beaux discours ; moi, je faisois comme les autres, je votais comme eux. Mais depuis ce tems là je suis devenu plus fin, et j'ai vu que j'avois tort ; ainsi j'ai changé d'opinion, mais j'ai toujours pris les intérêts du peuple. On dit à présent : ha ! Dumont ne parloit pas comme ça autre fois, il est changé, il ne faut pas de lui pour représentant, il ne le mérite plus. Eh ! bien vous aviez autrefois Mr. Stuart, ce grand homme ; c'étoit l'ami du peuple ; il votoit pour le peuple ; les habitans de St. Laurent ont été jusqu'à le traîner en triomphe. Où est-il maintenant ce Mr. Stuart, il s'est vendu ; ah ! oui il est vendu ; le gouvernement l'a acheté ; il lui donne environ £3000 et il vote pour lui à présent, il ne vote plus pour le peuple. Un autre qui vote pour le peuple, c'est Papineau, le chef de la clique ; ah ! il peut bien voter pour le peuple, il a 24,000f pour rester à Québec pendant trois mois ; vous voyez que ce n'est pas pour grand chose ; ah ! qu'on n'en donne autant, je voterai pour le peuple, ah ! oui, qu'on me donne 24,000f. et je voterai pour lui.”

Ici Mr. D. se transporta à Québec, pour attaquer Mr. Neilson mais je n'ai pu le suivre ; je sais bien qu'il commença ainsi sa tirade sur cet individu.

“ Il y a encore ce N. cet autre démagogue ; c'est encore un de la clique qui crie contre le gouvernement &c. &c.”

Après quoi Mr. D. continua ainsi : “ La liste civile doit être permanente ; et on verroit de belles choses, si la Chambre avoit droit de régler chaque année la paie des officiers du gouvernement ! Ah ! oui, on verroit la Chambre dire au Gouverneur : Ah ! Mr. le Gouverneur, vous avez trop de £5000, c'est assez de £3000 et peut-être encore moins ; à Mr. le Juge en Chef : Vous Mr. on vous paie trop cher ; au lieu de £1500, £700 ou £800 suffisent, et la même chose pour tous les autres officiers. Ainsi, mes amis, croyez vous que s'il étoit laissé au caprice de la Chambre de régler la paie du Gouverneur annuellement, le Gouverneur voudroit être Gouverneur, et croyez vous qu'un avocat qui gagne par an £1000, £1200, et £1500, voudroit accepter une place de Juge qui peut-être ne lui donneroit que £500 à £600, selon le caprice des membres. Ah ! oui, je crois que ça irait bien.— La liste civile doit donc être permanente, c-à-d. durant la vie du Roi. Ce n'est qu'à la mort du Roi que la Chambre peut demander qu'elle soit changée ; si aujourd'hui vous trouvez qu'elle est trop forte, ça ne durera pas bien longtemps, car notre bon Roi est déjà bien vieux, il mourra bien vite, et alors vous pourrez la faire réduire, ou bien si vous ne voulez point attendre à la mort du Roi, présentez lui une humble adresse, et vous serez écoutés c'est moi qui vous en assure.”

Mr. D. s'étendit encore davantage et termina ainsi : “ Mes chers amis, je viens donc ici vous demander vos voix ; j'espère que vous voterez pour moi, vous savez que j'ai toujours travaillé pour vous autres. Les deux nouveaux Candidats, ne cherchent que leurs intérêts ; il y a ce Labrie, il n'aime que l'argent, et il ne travaillera que pour lui, j'en suis sûr. Ah ! le petit Jacquot il a été à Montréal la semaine dernière, il a été se consulter, il a été prendre des avis de la clique, il est revenu bien savant, voyez comme il parle ! Ce que je vous répète encore, c'est qu'il ne faut pas de gens de profession, prenez des Seigneurs, des riches propriétaires, c'est moi qui vous le dis, et suivez mon conseil.

Mr. Simpson votre ancien représentant se présente encore, il demande vos suffrages, il a toujours pris vos intérêts ; c'est un bon homme, et c'est là le représentant qu'il vous faut. A la dernière élection le Seigneur de Beaujeu a travaillé contre lui, disoit à les censitaires de ne pas l'élire, mais cette année, il a changé d'opinion il travaille pour lui, il conseille à tout le monde de l'élire, parcequ'il s'est bien conduit, donnez lui donc vos voix, il prendra toujours vos intérêts, et croyez moi, c'est un Seigneur qui vous parle.”

Mr. D. pendant le cours de sa harangue fit la lecture d'une lettre du Dr. Labrie au Dr. Globensky, cette lettre loin de nuire au Dr. Labrie, comme Mr. D. l'avoit cru, n'a fait que lui servir.—A continuer.

POUR L'ARGUS.

MR. L'ÉDITEUR,

Si on n'était point à une de ces époques critiques qui font que tous les événements prennent un aspect sérieux, on serait tenté de croire que le chef de l'administration a entrepris de jouer la comédie, dans son entreprise des Milices. Sans doute que de retour à ses foyers l'ingéneux Comte fournira à Sir Walter Scott, l'idée de faire un